

Informations diverses :

- **Métropole** : au 1^{er} juillet, le Conseil de Territoire du Pays d'Aix n'existera plus. Les capacités d'épargne de la métropole sont quasi nulles, les marges d'investissement sont encore plus réduites que prévues. Il n'y aura bientôt plus de finances pour les nouveaux projets de la métropole. Cela impactera durablement les marges d'action de Pertuis.
- **Ukraine** : A ce stade, 14 personnes avec 6 enfants sont réfugiés à Pertuis. Le CCAS les accompagne pour les démarches sociales. Les enfants sont intégrés dans les classes du lycée, des collèges et des écoles primaires et maternelles.
- **COVID** : L'épidémie de COVID n'est pas terminée. Localement stabilisation mais stabilisation à un taux élevé (1489 cas pour 100 000 hab.). 88 patients hospitalisés pour COVID à l'hôpital d'Aix dont 40 issus de Pertuis.



**Eric Banon, Jérôme Narbonne, Nicole Blanc,
Christina Berard, Pierre Crumiere, Cédric Perry.**

contact@visiondurablepertuis.fr
<https://visiondurablepertuis.fr/>

- **Budget de la commune** : Explosion de la facture énergétique et augmentation des taux d'intérêt sur les emprunts. Cela engendra un surcoût important pour le budget de la commune. Le poids de la masse salariale devrait augmenter du fait de la revalorisation du point d'indice. Les attributions de compensation de la métropole, versées à la commune pour son fonctionnement pourraient baisser.
- **Économies d'énergie** : L'éclairage décoratif et de mise en avant du patrimoine est coupé à minuit. Le parc de LED est en court de déploiement : actuellement 50% des éclairages sont en LED, avec objectif de 100% à horizon 2026. La collectivité envisage une coupure de l'éclairage public de minuit à 5h sur certains secteurs de Pertuis avec accord des associations de quartier. La commune envisage de diminuer la température des installations sportives de 1°C. La commune va acquérir des véhicules électriques et installer des boîtiers bioéthanol sur son parc de véhicules.
- **Agrandissement de Zone d'Activité** : Le maire demande à ce que le prix d'acquisition par l'Établissement Public Foncier passe de 1€ le m² à 5€ à 7€ le m². La Modification du Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) par la métropole prendra un an de retard. Il faudra ensuite 2 ans pour modifier le PLU pour tenir compte du PPRI. Le projet final ne sortira sans doute pas de terre avant 2027.

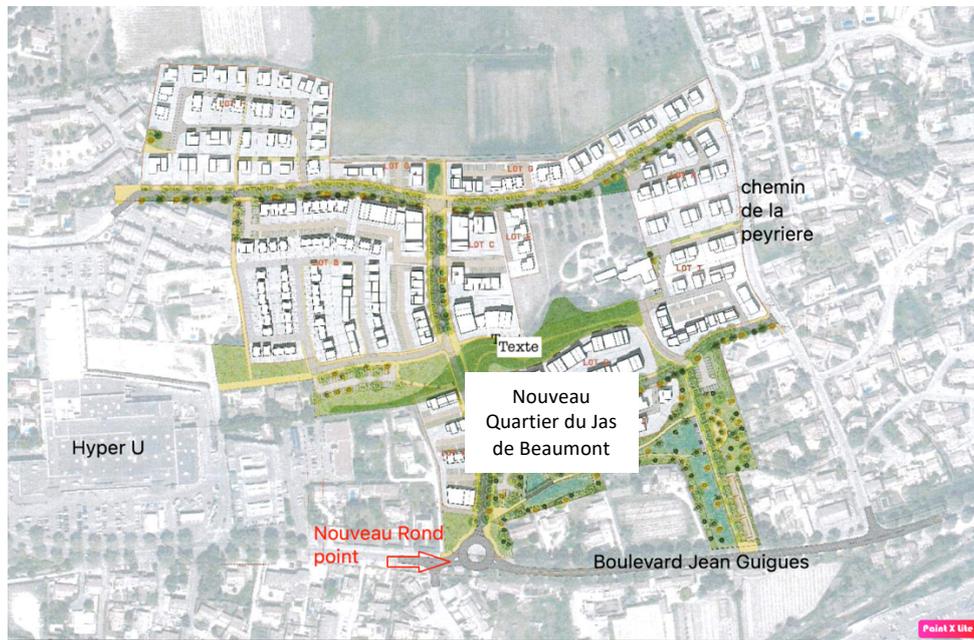
→ Le groupe d'opposition trouve ce projet disproportionné. Nous devons trouver un équilibre entre un développement économique nécessaire et la préservation des terres agricoles et des espaces naturels qui participent de notre qualité de vie. Une fois les terres bétonnées, on ne revient jamais en arrière ! Nous demandons également à connaître la liste précise des entreprises qui souhaitent s'installer dans cette future zone.

- **Police Municipale** : la Police Municipale sera, à compter du mois de mai, située en bas du Cours de la République, à côté de la Gendarmerie.
- Florent Ricard est le **nouveau commandant de la compagnie des Pompiers** du Luberon. Le commandement est installée dans la caserne de Pertuis.

Délibérations

- La commune va acquérir (via la prescription acquisitive) le parking du Giono.

- Plusieurs immeubles de la Rue Durance (au niveau de la cave des Balkans) vont devenir une résidence pour jeunes actifs avec 35 logements. La cave des Balkans sera donc détruite. La commune assurera les attributions de logement avec en priorité les élèves aides-soignants.
- Un nouveau rond-point sera créé sur le Boulevard Jean Guigues (Ancien Bd des Jardins) pour accéder aux nouveaux lotissements du Jas de Beaumont.



- La commune acquiert plusieurs parcelles au niveau de la Croix de Gon. Ces parcelles pourraient accueillir plusieurs services publics : SIVOM, services techniques municipaux et services de la voirie du Département (qui déménageraient de l'avenue de Verdun).



- **Pistes Cyclables** : La majorité nous a présenté un plan de développement des pistes cyclables à Pertuis sur 10 ans.

→ Ce plan n'est pas à la hauteur des attentes des Pertuisiens. Il ne prévoit que très peu de tronçons de pistes cyclables isolées.

- Nous avons rappelé qu'il ne suffit de mettre des vélos dans les ronds-points et de peindre des traits et des vélos sur les trottoirs pour avoir des pistes cyclables. La nouvelle piste cyclable de l'avenue de Verdun est symptomatique de ce qu'il ne faut pas faire : piste tracée sur le trottoir, dangereuse pour les piétons comme pour les cyclistes ; piste sur laquelle les éclairages publics sont des obstacles tous les 10 mètres. Nous demandons que chaque nouvelle construction de route ou de rond-point contienne une vraie piste cyclable.
- Pertuis est classée E par la fédération des usagers des bicyclette (FUB) soit « Ville plutôt défavorable au Vélo ». Les usagers estiment que lorsqu'ils circulent à Vélo dans Pertuis, ils sont en danger.

Parcs et Espaces Verts : Lors du dernier Conseil Municipal, nous avons demandé au Maire la construction de Parcs et Espaces Verts en ville. Ce dernier, visiblement sur la défensive, nous a répondu qu'il existait déjà beaucoup de Parcs à Pertuis. Il nous a également fait la liste des arbres plantés sur les bords des rues de Pertuis ou dans les écoles. A croire que nous n'avons pas la même définition d'un parc...

